



REALISATION DES PILULIERS PAR LES PHARMACIENS D'OFFICINE

HAD-RP-PROT09-V1

Date d'application :
16/03/2021

I. OBJET ET/OU OBJECTIFS

L'hospitalisation à domicile (HAD) est tenue, réglementairement de garantir l'administration du Bon médicament au Bon patient, selon la Bonne voie à la Bonne dose et au Bon moment (règle des 5 B).

Pour chaque patient admis en HAD, une évaluation de son autonomie pour la prise en charge des médicaments per os est réalisée par un infirmier de coordination et validée par un médecin coordonnateur (Cf. Grille d'évaluation HAD-RP-ENR07)

L'évaluation peut conduire à la mise en place d'un pilulier hebdomadaire ou semainier préparé par leur pharmacien d'officine. Cette préparation doit être organisée.

Cette procédure vise à décrire les préconisations de l'HAD afin de respecter les exigences réglementaires du management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et de réduire les risques liés à l'administration des médicaments.

L'HAD de la Mutualité Française Charente collabore avec les pharmacies d'officine acceptant la convention de partenariat.

La réalisation de la préparation des piluliers et de sa dispensation sont réalisées selon les bonnes pratiques sous la responsabilité du pharmacien d'officine.

II. DOMAINES D'APPLICATION ET PERSONNES CONCERNÉES

Cette procédure s'applique à l'HAD de la filière domicile de la Mutualité Française Charente :

- Pharmaciens d'officine conventionnés avec l'HAD
- Pharmacien de l'HAD
- IDEC
- Médecins coordonnateurs
- Aides-soignants

III. DÉFINITIONS ET/OU ABRÉVIATIONS

HAD : Hospitalisation À Domicile

IDEC : Infirmier Diplômé d'État de Coordination

PEC : Prise En Charge

	Rédigé par :	Vérifié par :	Approuvé par :
Nom :	Véronique MEYER Pharmacien HAD	Monique DELAGE Médecin HAD	Dominique VELTEN Directrice
Date :	16/03/2021	16/03/2021	16/03/2021
Visa :			

PDA : Préparation des Doses à Administrer. **En cas de système de PDA l'identification jusqu'à l'administration est respectée.**

AOD : Anticoagulants Oraux Directs

AVK : Anticoagulant anti Vitamine K

LAP : Logiciel d'Aide à la Prescription

AS : Aide-Soignant

Pilulier : Tout dispositif permettant, pour un patient identifié, selon le libellé d'une prescription, sur une période donnée (journée, semaine, mois ...), une répartition de doses de médicaments à administrer, selon les moments de prise indiqués dans la prescription (matin, midi, soir, nuit).

- **Les médicaments pouvant être mis en place dans le pilulier :**
 - o Formes orales sèches (comprimés, gélules, petits sachets de poudre)
 - o Forme transdermique (petit patch)
- **Les médicaments exclus :**
 - o AVK
 - o Stupéfiants
 - o Chimio orale
 - o Formes orodispersibles, effervescents
 - o Les « si besoin »
 - o Formes buvables ou injectables

PROCESSUS	DOCUMENTS
<p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 80%;"> <p style="text-align: center;"><u>AS ou IDEC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépôt du 2^{ème} pilulier nettoyé, décontaminé et identifié à la pharmacie d'officine et du flyer « Bonnes pratiques de préparation des piluliers » </div> <p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 80%;"> <p style="text-align: center;"><u>IDEC</u></p> <p>S'assurer lors d'une visite de suivi que la préparation du pilulier est respectée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation du pilulier pour la semaine = semainier. - Identification du pilulier avec le Nom usuel + Nom de naissance + prénom + date de naissance = étiquettes patient HAD. - Médicaments identifiables jusqu'à l'administration </div>	<p>TRAÇABILITE ENTRETIEN DES PILULIERS</p> <p>Flyer « Bonnes pratiques de préparation des piluliers »</p>
<p style="text-align: center;"><u>EN CAS DE MODIFICATIONS DE TRAITEMENT</u></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 80%;"> <p style="text-align: center;"><u>MEDECIN COORDONNATEUR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualiser le traitement sur le LAP. </div> <p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 80%;"> <p style="text-align: center;"><u>IDEC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contacter le pharmacien d'officine pour l'informer de la modification du traitement ou s'assurer qu'il a bien pris en compte la modification du traitement. - S'assurer que le pharmacien organise la récupération du pilulier au domicile du patient et/ou la modification ponctuelle du pilulier en cours si possible (rajout d'un comprimé, échange de dosage, etc ...) (1 livraison) ou préparation d'un nouveau pilulier (1 pilulier + 1 livraison). - S'assurer que le pharmacien organise l'élimination des médicaments non administrés. </div>	<p>Plan d'administration</p>

PROCESSUS	DOCUMENTS
<p style="text-align: center;"><u>EN FIN DE PEC</u></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px auto; width: 80%;"> <p style="text-align: center;"><u>AS ou IDEC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Récupérer au domicile le pilulier de l'HAD et les médicaments de la pharmacie d'officine y compris les Doses à Administrées préparées par la pharmacie. - Rapporter l'ensemble à la pharmacie pour destruction des médicaments et récupération du 2^{ème} pilulier si nécessaire - Rapporter ensuite à l'HAD les piluliers VIDES pour remise en service après décontamination. </div>	<p>NETTOYAGE DESINFECTION PAR TREMPAGE</p>

V. ANNEXES

Convention entre l'HAD et la pharmacie d'officine (2018)

HAD-RP-ENR18 TRACABILITE ENTRETIEN PILULIER

DOM-RP-PROT02 NETTOYAGE DESINFECTION PAR TREMPAGE

FLYER "Bonnes pratiques de Préparation pilulier

HAD-RP-ENR07 Grille d'évaluation de l'autonomie du patient pour sa PECM

NATURE DES MODIFICATIONS		
Version	Date	Objet de la modification
1	16/03/2021	Création de la procédure (remplace HAD RP05-PRO01-PROT06-V1)